



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E209020

VALABLE JUSQU'AU 23/07/2026

ÉDITÉ LE

30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/2024

Forme juridique : SAS

Capital : 185 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL B 379813751

Siret : 928 326 438 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4769548

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1289841

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1289841

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Raison sociale : BARDAGE TOITURE SERVICES

177 RUE DE LA CROISSETTE
88800 VITTEL

Téléphone :

Portable : 06 37 27 65 18

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@b-t-s.fr

Responsabilité légale :
CEHOSIE (810 531 590) / CEHOSIE PRESIDENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/07/2023
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	24/07/2022
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	22/09/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	17/05/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/05/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	22/09/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.